

Une nouvelle rentrée scolaire sous le signe de l'austérité !

Dans l'enseignement agricole, ce ne sont pas moins de 45 ETP qui vont être supprimés, alors que l'emploi est sanctuarisé à l'Éducation nationale. Cette situation illustre une nouvelle fois le mépris affiché par le ministère de l'Agriculture envers une mission pourtant essentielle : former les citoyen·nes et les professionnel·les de demain. Pour nous, une chose est claire : pas d'agriculteur·rices sans un enseignement agricole public fort !

Les moyens alloués à l'Enseignement Agricole Public en Occitanie, comme ailleurs, ne sont pas à la hauteur des enjeux. Cette situation est d'autant plus préoccupante que le ministère se fixe pour objectif d'accueillir 30 % d'élèves en plus dans les prochaines années.

Au niveau de l'emploi dans notre région, la prochaine année scolaire laisse augurer une précarisation de l'emploi : elle fait apparaître une suppression de 7 postes d'enseignant.es titulaires.

L'insuffisance de crédits de remplacement est devenue un problème majeur dans notre région : la

notification de la nouvelle enveloppe d'ores et déjà consommée à 52 % ne laisse présager aucune amélioration. Le recours massif aux heures supplémentaires et aux vacations est inacceptable. L'utilisation des heures de vacation sur des besoins pérennes est illégale. A cela s'ajoute une gestion calamiteuse des personnels recrutés qui subissent un retard de paiement pouvant aller jusqu'à plusieurs mois les plongeant dans une détresse financière inacceptable. L'inertie administrative et le silence de vos services sont révoltants. Quel mépris affiché à l'endroit de ces agent.es !

Nous condamnons les choix politiques de notre gouvernement qui n'a de cesse de favoriser l'enseignement privé au détriment du service public d'éducation.

Benjamin BRO

SNETAP—FSU 46



Retraité-e-s

L'adhésion à votre syndicat référent dans la FSU (SNUipp, SNES, SNEP...) entraîne ipso facto l'appartenance à la FSU et à sa composante la Section Fédérale des Retraités qui regroupe tous les retraités de la Fédération.

Ainsi, vous continuerez d'être informés, de soutenir et de participer aux actions collectives nécessaires pour défendre nos pensions, la Sécurité Sociale et les valeurs de Service Public solidaire que porte la FSU.

Vous avez besoin de la FSU et la FSU a besoin de vous.

Nous comptons sur vous !



Services
Publics

il y a
urgence
à les protéger!

ENGAGÉ·ES
AU QUOTIDIEN



N° 120 : Avril - Mai - Juin 2025

EDITO : L'heure des bilans

La fonction publique peine à recruter, les concours d'enseignement ont un nombre de candidats cette année au plancher, moins 75% en vingt ans, la réponse du gouvernement est le recrutement de contractuels, la dégradation continue des salaires, des conditions de travail, la fermeture de postes. On est à l'os dans l'éducation nationale, le monde rural est ciblé, on règle ainsi une partie du problème du recrutement...

La campagne du Lot est scrutée : trop de moyens, pas assez d'enfants par classe, trop d'écart avec la moyenne nationale (de 22, mais 19 au niveau européen). Surtout ne pas comparer avec les statistiques de l'UE que l'on met par ailleurs en avant quand il s'agit de parler d'âge de départ en retraite.

Trop gâtés les enfants de la campagne ? Comparons ce qui est comparable, raisonnons en termes d'égalité réelle, d'égalité des chances. Les ruraux ne sont pas des privilégiés, ni en termes d'emploi ni en termes de revenus, encore moins du point de vue de l'accès aux autres services publics, à la culture. Leurs routes sont paisibles mais pas moins mortelles, les temps de déplacement pas meilleurs. Les enfants y meurent davantage en bas âge... dans une France déjà au plancher européen, 24ème sur 27 : une honte.

Moins de maternités, moins de routes, moins de trains, moins d'éducation, de découvertes culturelles, des budgets partout à la baisse et les enfants qui trinquent, les parents n'ont plus confiance dans l'avenir, leurs combats pour ces enfants sont traités avec mépris, on ne vit plus dans le même monde, la fracture territoriale peut engendrer d'autres ruptures.

Mais les enfants méritent mieux et nous ne nous résignerons pas. Ensemble, construisons une mobilisation massive pour d'autres choix budgétaires ! Les services publics ne sont pas un « coût » ou une « charge », il s'agit d'investissements pour le présent et l'avenir.

Anne Marie Bonhomme SNES—FSU

Fédération Syndicale Unitaire pour l'Education, la Recherche, la Culture—Bulletin de la section départementale de la FSU46, 80 rue des jardiniers, 46000 CAHORS Tel 0565221279 Mail fsu46@fsu.fr Directeur de la publication : Céline Sompayrac Imprimé par nos soins Prix = 1 euro. Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique des syndicats nationaux de la FSU 46. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez y avoir accès, ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU46, 80 rue des jardiniers, 46000 CAHORS Tel 0565221279 Mail fsu46@fsu.fr ISSN 1268-0613 ; CPPAP : 1225S07627

12 juin 2025

LHOSPIALET PPDC

P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

RETRAITES
64 ans,
c'est toujours
NON !

Page 1: Edito

Page 2 : Juillet sous le signe de l'austérité - Observatoire des dynamiques rurales

Page 3 : Sanctionner la pauvreté n'a jamais permis de la faire reculer

Page 4: Une nouvelle rentrée scolaire sous le signe de l'austérité - Retraite-es

Juillet sous le signe de l'austérité

C'est ainsi qu'en a décidé le gouvernement: les malades rence comme prévu initialement, il en reste une, cela devront se serrer la ceinture. En effet une des dernières reste un combat à mener. mesures d'économies budgétaires porte sur les indemnités salariales en cas de congé maladie ordinaire. La FSU s'est battue pour en limiter les effets et le combat syndical a permis d'échapper aux trois journées de ca-



Nous n'avons pas réussi pour l'instant à faire reculer le gouvernement sur les 10% de retrait de salaire en cas de maladie. Les effets ne se sont pas encore trop faits sentir pour la bonne raison que les services de paye n'étaient pas au point pour le faire appliquer, alors les mois passent et les sommes à retirer, ce que l'administration appelle les trop-perçus, vont être prélevées des salaires en juillet avec un effet cumulatif et ce bien entendu on peut le supposer sans échéancier ni avertissement préalable.

Les personnels qui ont du prendre un congé maladie n'iront pas bien loin cet été et auront du mal à boucler leur budget. Cette date nous questionne : ce n'est pas fin juillet que l'activité syndicale est la plus forte, les mobilisations seront difficiles, alors sans doute l'administration pense que la pilule amère sera digérée avant la rentrée ? Coupable d'être malade c'est toujours non pour la FSU!

Anne Marie Bonhomme - SNES - FSU

Observatoire des dynamiques rurales

La DASEN a mis en place des observatoires des baisses d'effectifs afin de pouvoir éduquer dans les dynamiques rurales pour consulter les différents meilleures conditions nos élèves. Ils demandent de acteurs de la vie locale par rapport à l'école dans s'affranchir de la politique des effectifs, du chiffre le département (élu.e.s—OS— collectivités— pa- car ils savent que cela sera délétère pour nos rents d'élèves). Il s'agit de trouver des solutions vis écoles. -à-vis de la baisse démographique qui est prévue.

Il est clair qu'elle veut regrouper au maximum les écoles en RPI concentrés. Les élus ont protesté car ils voient bien que l'on est au bout de cette politique de concentration et d'isolement des territoires, de leurs électeurs aussi.

Les citoyen-ne-s se sentent abandonné-e-s en voyant la perte de leur école. Il y a le risque de création d'écoles hors contrat comme c'est déjà le cas à Molières et Fons. Des rumeurs de projet d'un collège de ce type seraient dans le paysage ! Pourquoi ? Parce que l'état abandonne les populations ! Les élus demandent, comme nous l'avons toujours dit, de maintenir le nombre de classes malgré la



Il faut chercher des solutions pour accueillir dans de meilleures conditions les élèves dans notre ruralité afin d'y attirer les familles. Mais la fermeture annuelle de tant d'écoles et de classes pour pouvoir ouvrir ailleurs et inacceptable.

Ceci ne pourra se faire qu'avec des moyens humains, c'est toujours le nerf de la guerre, et cela ne se fera pas en 1 ou 2 ans mais sur le long terme.

Les annonces sur le prochain budget nous font craindre le pire mais la FSU sera toujours mobilisée pour défendre nos écoles et notre profession.

Sanctionner la pauvreté n'a jamais permis de la faire reculer

Le gouvernement vient de publier un décret instaurant un nouveau régime de sanctions à l'encontre de la surveillance, de reproduire les biais discriminatoires demandeur·ses d'emploi, sous couvert de minatoires et de réduire encore davantage la « remobilisation ». Derrière ce vernis technocratique se cache une réalité brutale : une nouvelle offensive contre les plus précaires.

Même le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) vait pourra voir ses allocations chômage suspendues de 30 % minimum pendant 1 à 2 mois pour mai, il dénonçait une mesure injuste, inefficace et contre-productive, qui aggraverait les inégalités sociales et éloignera encore davantage les plus précaires du retour à l'emploi.

Nous affirmons haut et fort : L'accès à une allocation chômage n'est pas un privilège, mais un droit social fondamental, fruit d'une solidarité collective. Il ne peut être conditionné à la soumission ni suspendu par la menace.



Présentée comme une mesure « humaine », alternative à la radiation, cette politique est en réalité un levier de chantage social, une mise en demeure d'accepter l'inacceptable : n'importe quel emploi, aussi précaire, mal payé ou déqualifié soit-il.

Ce n'est plus un accompagnement vers l'emploi, Nous exigeons :

mais une menace permanente pesant sur les épaules des plus fragiles. Ce décret cible les plus vulnérables, travestissant la réalité du chômage pour masquer l'incapacité du marché du travail à proposer des emplois décents pour tou·tes.

• Le retrait immédiat du décret instaurant ce régime de sanctions ; • Un accompagnement digne, personnalisé et humain pour les personnes privées d'emploi ; • Un renforcement des moyens de France Travail, sans externalisation ni automatisation déshumanisante.

Une IA au service du contrôle, pas de l'accompagnement : En Occitanie comme ailleurs, les chiffres parlent d'eux-mêmes :

Dans le même mouvement, le gouvernement déploye à grande échelle des technologies d'intelligence artificielle au sein de France Travail. Officiellement conçues pour orienter les demandeur·ses d'emploi, ces IA serviront aussi à analyser, classer, et potentiellement sanctionner, à partir de critères opaques et automatisés.

Ces outils soulèvent de sérieuses inquiétudes

Alexandra Nougarède — FSU Emploi

